



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONCLUSION D'UN ACCORD ENTRE LA SIE ET LE MINISTERE DE L'HABITAT

Un projet mis en œuvre pour réduire la facture énergétique de bâtiments publics

Mardi 7 septembre, la Société d'Ingénierie Énergétique (SIE) en sa qualité de société de services énergétiques a signé une convention cadre de partenariat avec le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (MATNUHPV) visant à mettre en œuvre des actions et des mesures adaptées qui permettront au ministère de l'Habitat de réaliser d'importantes économies d'énergies.

Ce partenariat vise également le renforcement de l'exemplarité de l'Administration en matière d'efficacité énergétique, un axe important évoqué dans la Stratégie Nationale de Développement Durable.

La convention stipule le déploiement d'un ensemble d'actions de performance énergétique tel que :

- L'ingénierie en amont pour l'établissement de modèles énergétiques innovants, propres aux nouveaux bâtiments qui seront construits par le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ;
- La mise à niveau énergétique des bâtiments existants ;
- La maintenance et la supervision de toutes les mesures qui seront mises en œuvre ;
- Des solutions de financement des projets.